



COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme FISAC 2017–2020 en Lomagne Gersoise **Première programmation d'aides directes** *Cérémonie de remise des subventions* *Mercredi 5 décembre 2018 à Fleurance*

Lancé en fin d'année 2017, le programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), de la Lomagne Gersoise vise à soutenir jusqu'en 2020 le tissu économique local dans ses initiatives d'adaptation et de modernisation.

Dans ce cadre, la Lomagne Gersoise s'est engagée dans une politique active et ambitieuse de redynamisation des centres-bourgs en accompagnant les actions des professionnels en faveur de la consolidation et du développement du commerce de proximité, en complémentarité avec d'autres démarches comme les avances remboursables, l'OPAH, etc.

Le programme FISAC 2017-2020 en Lomagne Gersoise prévoit notamment un programme d'aides directes en faveur des investissements des entreprises, doté d'une enveloppe globale de 175 000 € répartie à parts égales entre l'Etat et la communauté de communes. Ce dispositif, à destination des commerçants et artisans, doit permettre de les aider dans leurs dépenses de modernisation et de développement (aménagements, productivité, visibilité, mise aux normes, etc.).

Ce mercredi 5 décembre, Jean-Louis Castell, Président de la communauté de communes, accompagné de Suzanne Macabiau, Vice-présidente, et Nathalie Campourcy, directrice de la DIRECCTE représentant Madame la Préfète du Gers, en présence des partenaires (CCI du Gers, Ville de Fleurance, Fleurance action, ACAL32), ont remis à 7 entreprises du territoire les nouvelles subventions attribuées pour un montant global de 16 827.40 €.

Cette enveloppe intervient en complément de la première attribuée en début d'année par un comité de pilotage associant les communes et les associations de commerçants, et pour un montant de 32 424.34 €.

Les nouveaux bénéficiaires de ce dispositif sont ainsi : la chocolaterie MAISON BAUDEQUIN et la boucherie CK à Lecture, les boulangeries DEBRUYNE et PUJO, la boutique informatique NESSUNO INFO et le tabac-presse LE D'ARTAGNAN à Fleurance, ainsi que le salon de coiffure MARIE-HELENE à Miradoux.

Ces entreprises ont été unanimes sur l'importance de cette aide de l'Etat et de la communauté de communes, et de l'accompagnement technique de la Lomagne Gersoise, pour la bonne réalisation de leurs projets respectifs.

Pour tous renseignements et précisions : Cyril Lepachelet – Développeur économique – 05.62.29.52.42 – conomie@lomagne-gersoise.com

